

Réf: Dossier N° : 55430

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ENTREPRISE GNONKA STEPHANE »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO SOGEFIHA FACE AU SUPER  
 MARCHE KING CASH, 14 BP 25 ABIDJAN 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « ENTREPRISE GNONKA STEPHANE » .

**Objet**: Travaux publics, Bâtiments, Electricité, Réseaux, Import-export, Commerce général, Diverses prestations de services

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés

**Siège social**: ABIDJAN - ABOBO SOGEFIHA FACE AU SUPER  
 MARCHE KING CASH, 14 BP 25 ABIDJAN 14

**GERANT**: Monsieur GBAYA TAPE ANTOINE.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-26718 du 12/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°24271 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

